



PROCURATION POUR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU JEUDI 21 JUIN 2018 A 10h00  
Celle-ci doit arriver au plus tard le **jeudi 18 JUIN 2018** au siège social de  
**REIBEL S.A. – Chaussée de Vilvorde, 11, 1120 Bruxelles (NOH) –**  
**télécopieur : 02/ 426 14 93 – courriel : ng@reibel.be**

---

Et dont l'ordre du jour, les propositions, les sujets à traiter et les propositions de décision se trouvent ci-après :

1. Justification des convocations et présences
2. Nomination du Commissaire
3. Lecture du rapport de gestion
4. Lecture du rapport du Commissaire
5. Examen des comptes arrêtés au 31 décembre 2017
6. Approbation des comptes annuels
7. Affectation du résultat
8. Décharge aux administrateurs et au commissaire
9. Nomination et démission d'administrateurs

Pour pouvoir assister à l'assemblée générale ordinaire, Mesdames et Messieurs les actionnaires voudront bien se conformer à l'article 33 des statuts de la société.

Le/la soussigné(e), actionnaire de la S.A. REIBEL N.V. (nom + adresse) :

.....  
.....

ne peut assister à l'Assemblée Générale du 21 juin 2018 à Bruxelles et donne pleins pouvoirs à (nom+adresse du mandataire) :

.....  
.....

de voter les décisions en son nom.

Signature du mandant

Signature du mandataire

+date